

# Ratifier l'accord sur le climat

Berne, le 31 janvier 2017

## Communiqué de presse

### Ratifier l'accord sur le climat

#### Le PLR exige une mise en œuvre flexible de l'objectif climatique

---

**Le PLR. Les Libéraux-Radicaux soutient l'accord de Paris sur le climat. Nous saluons ainsi que la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-n) soutienne la ratification de l'accord. Le réchauffement climatique est un problème mondial, auquel on ne peut remédier qu'avec des mesures internationales. La Suisse peut et doit contribuer à la résolution de ce problème. Elle doit cependant agir de la manière la plus souple possible. C'est la raison pour laquelle les mesures prévues en Suisse ne doivent pas être entravées dès le début de la procédure de ratification.**

L'accord international de Paris sur le climat est nécessaire afin de limiter efficacement le réchauffement climatique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Avec la signature de l'accord, une première étape importante dans la réalisation des objectifs climatiques internationaux a été réalisée. Le PLR reconnaît cet accord et soutient la ratification à venir, comme décidée par la CEATE-n. Il est important de garantir une mise en œuvre souple de l'objectif climatique international concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la loi sur le CO<sub>2</sub>, comme nous l'exigeons dans notre motion [« Avenir de la politique énergétique et de la politique climatique. Assouplissement de la nouvelle législation sur le CO<sub>2</sub> »](#).

#### Être le plus efficace possible

La mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat dans la loi sur le CO<sub>2</sub> doit se faire de manière conséquente avec des objectifs et des mesures flexibles. C'est la raison pour laquelle nous refusons l'introduction de quotas fixes en Suisse et à l'étranger concernant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. La durée des conventions d'objectifs tout comme les objectifs intermédiaires doivent également être souples. De plus, lorsque des valeurs cibles ont été respectées plus que ne l'exige le cadre légal, il est nécessaire que ce fait soit pris en compte. Ainsi, si le Conseil fédéral adapte la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat de telle manière, alors chaque franc investi dans la protection de l'environnement aura un impact maximum.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

---

#### Contacts

- › Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33
  - › Benoit Genecand, conseiller national, 076 422 28 64
  - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
  - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
- 

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.